

## CONSEIL MUNICIPAL DU 13 JUIN 2017

### COMPTE RENDU

L'an deux mille dix sept, le treize juin, à vingt heures, les membres du conseil municipal, dûment convoqués le six juin deux mille dix sept, se sont réunis en séance ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur le maire, Claude BAUDIN.

Présents : Claude BAUDIN, Fabienne AUCOUTURIER, Jean-Pierre HERVOIR, Isabelle PRUD'HOMME, Jean-Marc BONNIN, Danielle RIVET, Philippe VIDAL, Jeanne FETTU, Pierre BECKER, Françoise MIGNOT, Jean-Marie BOURGEUS, Renée BROUX, Alain PRIET, Katy BESSON, Stéphane MAGRENON, Marie-Luce FLEURY, Jean-Philippe GUERRY, Jean-Louis GARNIER, Danielle CHEVAL, Sandrine PROUST, Vito LA SCOLA, Alain GENITEAU, Gabriel BARDO, Guy DEMONT, Marie-Christine BASTARD.

Absents représentés : Fabrice SIRE (procuration à A. Priet), Colette DAUPHIN (procuration à A. Géniteau).



Monsieur le maire ouvre la séance et procède à l'appel.

Gabriel Bardo est élu secrétaire de séance à l'unanimité.

Le procès-verbal de la séance du 9 mai 2017 est approuvé à l'unanimité.

Quitus est donné pour les décisions qui ont été prises par Monsieur le maire dans le cadre de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales.

Monsieur le maire fait part des attributions de subventions :

- 10 000 € du département pour le festival Saint-Palais parade de juillet prochain (sites en scène),
- 6 745 € du département pour l'aménagement du théâtre de verdure à l'espace culturel avenue de Verdun.



#### FINANCES

##### **Affaire n° 1 : Le Spot / demande de subvention / département / fonds de revitalisation**

Le conseil municipal, à la majorité (2 contre : Guy Demont, Marie-Christine Bastard ; 3 abstentions : Alain Géniteau, Colette Dauphin, Gabriel Bardo) :

- ✚ sollicite auprès du département une subvention afin de financer la démolition des immeubles Le Spot, la construction et l'aménagement du bureau de poste et du poste de police municipale, valide le plan de financement établi et demande une dérogation afin de pouvoir démarrer les travaux avant l'octroi officiel des subventions.



##### **Affaire n° 2 : Le Spot / demande de subvention / département / salle multiculturelle**

Le conseil municipal, à la majorité (2 contre : Guy Demont, Marie-Christine Bastard ; 3 abstentions : Alain Géniteau, Colette Dauphin, Gabriel Bardo) :

- ✚ sollicite auprès du département une subvention pour la salle multiculturelle qui va être construite dans l'immeuble Le Spot, valide le plan de financement établi et demande une dérogation afin de pouvoir démarrer les travaux avant l'octroi officiel de la subvention.



**Affaire n° 3 : Le Spot / demande de subvention / communauté d'agglomération Royan atlantique / fonds de concours**

Le conseil municipal, à la majorité (2 contre : Guy Demont, Marie-Christine Bastard ; 3 abstentions : Alain Géniteau, Colette Dauphin, Gabriel Bardo) :

- ✚ sollicite auprès de la communauté d'agglomération Royan atlantique un fonds de concours afin de financer la démolition des immeubles Le Spot, la construction et l'aménagement du bureau de poste et du poste de police municipale au titre de l'année 2017.



**Affaire n° 4 : Le Spot / demande de subvention / réserve parlementaire**

Le conseil municipal, à la majorité (2 contre : Guy Demont, Marie-Christine Bastard ; 3 abstentions : Alain Géniteau, Colette Dauphin, Gabriel Bardo) :

- ✚ sollicite auprès Madame Corinne Imbert, sénatrice de la Charente-Maritime, une subvention pour le projet du Spot.



**Affaire n° 5 : associations / subventions attributions complémentaires**

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- ✚ décide d'attribuer au titre de l'exercice 2017 les subventions complémentaires suivantes, sous réserve que la manifestation prévue ait bien lieu :
  - ✓ Saint Palais sports football : 500 €
  - ✓ amitié sports loisirs : 500 €



**TOURISME**

**Affaire n° 6 : boutique bureau d'information touristique / contrat de dépôt vente**

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- ✚ autorise Monsieur le maire à la signature du contrat à intervenir avec l'office de tourisme communautaire Destination Royan atlantique afin de vendre des objets de promotion de la station selon les tarifs fixés par la décision n° SG 2017-120 du 19 mai 2017.



**Affaire n° 7 : surf / prestation d'activité**

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- ✚ autorise Monsieur le maire à la signature de la convention avec la ligue Poitou-Charentes de surf pour la mise à disposition d'un éducateur sportif diplômé d'Etat qui assure l'encadrement du public scolaire.



**URBANISME – GRANDS TRAVAUX**

**Affaire n° 8 : rue des Ramiers / effacement réseau basse tension / convention SDEER**

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- ✚ autorise Monsieur le maire à la signature d'une convention à intervenir avec le syndicat départemental d'électrification et d'équipement rural (SDEER), afin de préciser les conditions d'organisation de la maîtrise d'ouvrage pour procéder à l'effacement du réseau basse tension de la rue des Ramiers.



## RESSOURCES HUMAINES

### **Affaire n° 9 : promotion de grades / création-suppression de postes**

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- ✚ se prononce favorablement sur la proposition et la création / suppression des postes, telle qu'indiquée ci-après :
  - ✓ 1 poste d'adjoint du patrimoine à temps complet,
  - ✓ 8 postes d'adjoint administratif principal de 2<sup>e</sup> classe à temps complet,
  - ✓ 5 postes d'adjoint technique principal de 2<sup>e</sup> classe à temps complet.



## AFFAIRES GENERALES

### **Affaire n° 10 : récupération huiles usagées / convention**

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- ✚ autorise Monsieur le maire à la signature d'une convention avec la société Sevia afin de collecter et valoriser les déchets du centre technique municipal.



### **Affaire n° 11 : tennis club / délégation de service public simplifiée / rapport annuel**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, prend acte du rapport annuel d'exploitation du gestionnaire des courts de tennis municipaux.



L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le maire lève la séance à 21 h 15.

